

SAGE CHARENTE

COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

CHARENTE MEDIANE – 05 AVRIL 2016

Compte-rendu

Présent :

Organisme	Nom	Prénom	couleur
Commune SAINT-SIMON	MAGUIER	Bruno	Vert
Commune TORSAC	SARTORI	Alain	Vert
Commune Chaniers	CADIOU	Corinne	Vert
Commune Le Seure	CHASSERIEAU	Philippe	Vert
Département de la Charente-Maritime	LABAT	Catherine	Vert
ADESIC	DA FONSECA	Dominique	Vert
EPTB Charente	ALVAREZ	Marion	Vert
Fédération départementale de la Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique	HORTOLAN	Valentin	Rouge
Ligue de Protection des Oiseaux	CHAMPION	Emmanuelle	Rouge
Eau Secours Service Public 17 (ESSP17)	PINSON	Bernard	Rouge
Agence de l'Eau Adour-Garonne	DEHILLERIN	Edouard	Rouge
Océalia	KENNY	Jasmine	Rouge
IRSTEA	LECCIA	Odile	Rouge
CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole) Cellule Migrateurs Charente-Seudre	BUARD	Eric	rouge
Commune SAINT-LAURENT-DE-COGNAC	DOUTEAU	Bernard	rouge
Commune ROUSSINES	FRANCOIS	Bernard	Jaune
Pays de Saintonge Romane	DESCATOIRE	Sébastien	Jaune
Association des Moulins de Charente	BRUN	Jean-Claude	Jaune
Fédération départementale de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique	ROUET	Marie	Jaune
Président de la CLE du SAGE Charente	GUINET	Claude	Jaune
Association Départementale des Amis des Moulins de Charente-Maritime (ADAM17)	VOL	Jacques	Jaune
SIAH bassin de la Charraud et bassin de la Boëme	JOUHANNAUD	Maxime	Jaune
Commune Haimps	SAUTON	Jacques	jaune
Commune Chaniers	GIRARD	Jean-Paul	Bleu
Département de la Charente-Maritime	PICHODOU	Kristell	Bleu
Région AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES - Site de Poitiers	TRIFILETTI	Stéphane	Bleu
DDT 16 (Direction Départementale des Territoires de la Charente)	OLLIVIER	Nathalie	Bleu
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	BAYOU	Olivier	Bleu
REVICO	POUILLAUDE	Nicolas	Bleu
ANLP (Antenne Nature Loisir Patrimoine)	MERCIER	Jean-François	Bleu
DDTM 17 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime)	MARBOTTE	Frédéric	bleu
Communauté de Communes de Charente-Boëme-Charraud	PINEAU	Guillaume	bleu
Commune Angoulême	GOUBEAU	Ludovic	Présent AM
Commune Bourg-Charente	MERLIERE	Philippe	Présent AM
Communauté de Communes du Grand Cognac	CHAUD	Marine	Présent AM
Communauté de Communes du Grand Cognac	ERARD	Mathieu	Présent AM
Département de la Charente	ZUCCHI	Jean-Paul	Présent AM
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes	ROCHE	Clément	Présent AM
Charente Eaux	MARCHEGAY	Alain	Présent AM
SYMBA - (Syndicat Mixte pour la Gestion des bassins de l'Antenne, de la Soloire, du Romède et du Coran)	MAZIN	Antoine	Présent AM
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	MORISSET	Alain	Présent AM
SMAEPA DE LA REGION DE CHATEAUNEUF	DUFRONT	Christian	Présent AM

Atelier « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »

1. Bilan des gommettes :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques » complémentaires	0	0	0	0	0
Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau	3	0	0	3	6
Définir les zones de tête de bassin versant	3	0	1	2	6
Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques	0	2	1	1	4
Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques »	0	0	3	1	4
Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant	3	3	2	1	9
Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état	0	3	4	3	10
Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques	4	3	1	1	9

Nbre de gommettes					Préserver et restaurer les zones humides
1	3	5	6	15	Réaliser des inventaires des zones humides
2	1	0	0	3	Améliorer les connaissances sur les services rendus par les ZH (préciser les caractères fonctionnels des ZH)
2	6	2	5	15	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme
1	1	1	0	3	Protéger les zones humides via les IOTA
2	1	0	0	3	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides
3	11	4	4	22	Engager des actions de restauration, recréation de zones humides
1	5	1	3	10	Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière

Améliorer et restaurer la continuité écologique	Nbre de gommettes				
Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente	4	1	1	1	7
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale)	1	2	3	0	6
Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le Bassin Charente (poissons)	2	2	0	1	5
Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin	1	0	1	0	2
Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire...	4	0	3	2	9
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG	0	1	1	0	2
Préciser les enjeux de continuité faunistiques hors poissons, en rivière et pour la faune se déplaçant le long des berges	0	2	0	0	2
Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique	4	2	5	4	15
Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios (avec ou sans maîtrise d'ouvrage)	2	0	0	1	3
Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons	1	0	3	0	4
Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins »)	2	0	0	0	2

Nbre de gommettes					Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts
0	0	0	0	0	Définir les secteurs de fortes densités de plans d'eau
1	2	2	1	6	Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs
1	1	0	1	3	Définir la densité de plans d'eau admissible
0	0	1	0	1	Interdire la création de plans d'eau et encadrer les compensations
3	4	0	0	7	Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage

Réduire l'impact des espèces invasives	Nbre de gommettes				
Espèces invasives : Capitaliser et valoriser le suivi réalisé	0	1	0	0	1
Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains	3	3	4	2	12

2. Remarques annotées sur la carte :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques

Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau : Formulation pas très claire, peut-être à reformuler

Définir les zones de tête de bassin versant : Identifier plutôt que définir

Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques : Existe déjà... manque une mesure : « Poursuivre, accentuer la restauration des cours d'eau »

Mettre en œuvre des mesures d'amélioration de l'hydromorphologie des cours d'eau (ambitieuses)

Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques » : Formulation à peut-être intégrer dans la mesure n°2 / fonctionnalité

Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques : Lien fort avec la GEMAPI. EPTB coordonnateur global ? Quelle réflexion ?
GEMAPI (SIAH) + réflexion acquisition foncière ?

→ Nouvelle mesure avec deux gommettes : « Valoriser les travaux améliorant l'état des cours d'eau »

Améliorer et restaurer la continuité écologique

Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente : continuité écologique = aussi reconstitution d'un maillage de haies sur les terres hautes tout au long du B.V. et donc étendre aux secteurs autres que sur le réseau hydrographique.

Avec les moulins

Réduire l'impact des espèces invasives

Capitaliser et valoriser le suivi réalisé : Agir plutôt que suivre (gérer les espèces)

Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains : communiquer au sens « pédagogique »

Action déjà bien développée par plusieurs organismes (ORENVA)

Préserver et restaurer les zones humides

Réaliser un inventaire des zones humides : Dans cet inventaire, identifier la fonctionnalité des connexions avec les cours d'eau et l'interface avec l'effacement d'ouvrage et les inondations

Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme : compatible S.I.G. (échelle parcellaire)

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides : Le colloque zones humides (Brest, en février 2016) a démontré qu'on ne compense jamais. Il faut éviter et réduire.

Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière : Fort enjeux de biodiversité / prévention étiage (quantitatif)

Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts

Pour les mesures 4 et 5, qu'est-ce qu'on entend par « plan d'eau » ? Reserve de substitution, zone d'expansion des crues ?

3. Autres remarques :

Liste des espèces invasives en cours de réalisation. La communication sur la lutte contre les espèces invasives doit s'effectuer auprès des structures qui vendent ces espèces.

Le périmètre N2000 n'est pas complet. Il comprend également la Boême, les Eaux claires, l'Anguienne, la Charreau, l'Antenne jusqu'aux sources, le Coran, le Bourru et la Bramerit.

Des veilles foncières pour l'acquisition de zones humides sont déjà engagées par la fédération de pêche de la Charente (site de frayères à brochet), le CREN et le conservatoire du littoral via la SAFER.

L'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage peut notamment permettre l'irrigation pour la production de fourrage.

Pour avoir un suivi en temps réel pour la piézométrie, il existe l'interface SIGORE (pas assez utilisé).

Remarque générale : il manque de concret dans les mesures.

Atelier « Prévention des inondations et aménagements sur les versants »

1. Bilan des gommettes :

Organiser la cohérence des périmètres de travail	Nbre de gommettes				
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submersion marine (solidarité amont / aval)	1	2	1	4	8

Informier et sensibiliser pour prévenir les inondations	0	1	1	0	2
Informier et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation	4	0	0	0	4

Aménager les zones à enjeux pour diminuer l'impact des inondations	Nbre de gommettes				
Soutenir l'usage des vals compatible avec le risque d'inondation	0	1	5	0	6
Déplacement des enjeux, destruction	3	0	1	5	9

Favoriser les zones d'expansion des crues	Nbre de gommettes				
Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)	0	3	3	2	8
Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme	0	3	1	5	9
Protéger les ZEC via les IOTA	0	2	1	2	5
En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC	0	0	0	0	0
Restaurer les zones d'expansion des crues	9	6	8	8	31
Favoriser le surstockage	2	2	0	0	4

Nbre de gommettes	Définir des préconisations de gestion sur les versants
1 0 2 4 7	Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
1 1 1 6 9	Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
4 2 3 1 10	Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
7 6 3 0 16	Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programmes d'actions sur les versants

Nbre de gommettes	Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants
0 4 0 1 5	Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
3 0 1 0 4	Mobiliser des financements « eau » pour les versants
1 1 1 0 3	Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
2 1 1 0 4	Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau

Nbre de gommettes	Préserver et restaurer les éléments du paysages
0 1 1 3 5	Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
0 2 1 1 4	Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
3 2 4 1 10	Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
1 0 0 0 1	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
6 3 6 3 18	Engager des actions de restauration, recréation de haies

Nbre de gommettes	Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts
1 0 2 5 8	Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau inter-communal
0 0 0 0 0	Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
5 4 1 0 10	Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
9 1 1 0 11	Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence

2. Remarques annotées sur la carte :

Organiser la cohérence des périmètres de travail

Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul des risques inondation fluviale et submersion marine:

Formulation compliquée

Aménager les zones à enjeux pour diminuer l'impact des inondations

Soutenir l'usage des vals compatible avec le risque d'inondation : Ne plus dépenser d'argent public pour aménager les constructions qui empiètent sur les zones d'expansion

- Nouvelle mesure avec une gommette : « Fiabiliser voire créer de nouvelles stations de crues »

Favoriser les zones d'expansion des crues

Restaurer les zones d'expansion des crues : Voir la compatibilité des niveaux du fleuve pour des connexions fonctionnelles avec les niveaux d'évacuation de crues

Utiliser les ouvrages des moulins qui sont des outils de régulations des niveaux. Il faut reformuler cette mesure en lien avec l'inondation et le milieu et non pour une activité.

En cohérence avec la mise en place d'une politique générale de restauration des milieux aquatiques (transverse)

Favoriser le surstockage :

- À expliquer ce qu'est le surstockage (beaucoup de gommettes sur cette mesure mais surtout pour des aspects d'irrigation)
- Les deux mesures « restaurer les zones d'expansion des crues » et « favoriser le surstockage » sont très liées aux aspects quantitatifs -> gestion des étiages (rajouter un pictogramme)

Définir des préconisations de gestion sur les versants

Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes : Formulation peu claire

Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée) pour orienter l'action locale sur les versants : Lien fort avec la restauration des milieux aquatiques depuis les têtes de bassin versant et tout au long du cours d'eau. Affirmer la nécessité de restaurer les milieux aquatiques. Et les définir comme des indicateurs de résultats des objectifs du SAGE.

Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants

Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités : Renforcer les moyens des SIAH (-> GEMAPI)

Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau : GEMAPI (SIAH étendus)

Lien fort GEMAPI. La CLE peut affirmer un souhait

Préserver et restaurer les éléments du paysage

Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et de sous-bassin: Et agir globalement sur tout le bassin versant pour reconstruire un maillage de haie obligatoire minimal.

→ Plutôt un zoom local -> connu localement dans les PPG, programme Ressource, connaissances locales...

Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zones humides, etc.) : La méthode existe -> Engager des diagnostics sur les bassins versants prioritaires

→ Identification des haies agricoles déjà fait -> PAC

→ « arrêter » une méthode

Protéger les haies dans les documents d'urbanisme : Protection effective dans les documents d'urbanisme (EBC + L123-1-5-7 CU) mais peu suivi et contrôlé (police du maire)

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier : Définir des « banques » de compensation

Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts

Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau intercommunal : Etablir car pour réviser il faudrait qu'ils existent

Mettre en place et consolider des prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements : Permis de construire Pour les maisons individuelles--> prévoir une retenue d'eau pluviale

Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence : Plutôt intégrer la notion de service rendu en fonction des pluies de période de retour différent. Différencier les zones existantes déjà urbanisées des nouvelles zones.

→ Définir la gestion des eaux pluviales dès le permis de construire

→ Agir aussi sur les petites communes. Les actions sont diffuses cependant l'efficacité est globale

3. Autres remarques :

Encourager, via les PLU, la mise en place de techniques alternatives pour diminuer l'imperméabilisation des sols en zone urbanisée : trottoirs infiltrant, parkings de supermarchés et autres en techniques infiltrant, réutilisation direct des eaux pluviales pour l'arrosage des jardins (techniques Arizona...), interdiction des parkings privés goudronnés (favoriser d'autres techniques...). Ne pas se limiter aux urbanisations aval (Angoulême, Cognac, Saintes...), agir sur la totalité du bassin versant, y compris dans les villages, car il y a un effet cumulatif plus fort en tête de BV et effet pédagogique / responsabilisation des habitants.

Atelier « Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage »

1. Bilan des gommettes :

Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente	Nbre de gommettes				
Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages / ressources	3	1	2	1	7
Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente	4	2	2	2	10
Mobiliser et coordonner, valoriser les travaux des organismes de recherches et universités applicables ou appliqués à la gestion du bassin de la Charente	1	0	1	1	3

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin	Nbre de gommettes				
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes / rivières)	3	4	6	1	14
Définir et élargir des indicateurs et modalités de gestion à partir des réseaux de suivi reconnus et pérennisés	3	2	1	2	8
Assurer et pérenniser les réseaux de suivis piézométriques	1	0	1	0	2
Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de la recharge des nappes	0	0	3	6	9

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs piézométriques	0	0	1	0	1
Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE)	4	0	5	5	14

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponibles)	Nbre de gommettes				
Définir un objectif % occupation sols élevage	0	0	0	0	0
Définir un objectif % occupation sols filière bois	0	0	0	0	0
Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques	1	1	1	1	4
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio	1	0	2	2	5
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial	3	2	0	5	10
Soutenir financièrement l'élevage	1	0	1	4	6

Définir des objectifs de débits en période d'étiage	Nbre de				
Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel	0	2	5	0	7
Définir / réviser / conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents	3	2	3	3	11
Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur des cours d'eau « naturellement » soumis aux assècs	2	1	2	1	6

Nbre de gommettes	Développer les économies d'eau					
0 0 0 0 0	0	Réaliser des diagnostics des consommations				
0 0 0 1 1	1	Définir et sectoriser le potentiel d'économie d'eau sur le bassin Charente				
2 1 0 1 4	4	Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable				
0 4 1 4 9	9	Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme				
4 2 1 1 8	8	Sensibilisation / communication pour développer les économies d'eau				

Nbre de gommettes	Optimiser les réserves pour l'étiage					
0 1 3 9 13	13	Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs				
0 0 0 1 1	1	Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs				
1 1 0 0 2	2	Pérenniser et élargir les objectifs de gestion des ouvrages de Lavaud et Mas Chaban				
6 7 4 6 23	23	Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible				
0 0 1 2 3	3	Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture				
2 0 1 1 4	4	Développer le conseil aux irrigants				

Nbre de gommettes	Assurer la gestion cohérente de l'étiage					
1 0 2 1 4	4	Préparer et organiser la mise en cohérence des trois plans de répartition annuels des OUGC du bassin				
0 3 2 0 5	5	Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir des indicateurs et réseaux de suivi				
1 1 0 0 2	2	Poursuivre l'effort de suivi régulier au travers du tableau de bord quantitatif				

Nbre de gommettes	Pérenniser et valoriser le cadre collectif					
1 0 1 1 2	2	Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise				

2. Remarques annotées sur la carte :

Améliorer et partager les connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Charente

Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages/ressources : En complément, organiser la communication et le transfert des connaissances aux acteurs

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin

Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes/rivières) : Anglade, Gensac-la-palu, La Jard (zone tourbeuse très dégradée)

→ Nouvelle mesure proposée « Fiabiliser et développer le réseau de mesures des débits d'étiage sur le BV

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition

Définir des objectifs piézométriques : Et en faire un indicateur de résultats de tableau de bord des objectifs du SAGE

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques

Définir un objectif % occupation sols élevage : Attention= s'apparente plus à une mesure d'activité économique agricole et non SAGE

Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial : Formulation à revoir car redondante avec la précédente mesure

Soutenir financièrement l'élevage : Hors sujet dans le SAGE
Et autre pour rendre pérenne.

Définir des objectifs de débits en période d'étiage

Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel : Et le débit de suivi biologique ?

Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur les cours d'eau « naturellement » soumis aux assecs : Sur la partie « Charente médiane » il n'est pas possible de définir des cours d'eau « naturellement » soumis aux assecs (changement de morphologie des cours d'eau, intensification des prélèvements...).

Il n'existe pas de tels cours d'eau en Charente médiane ni sur Né-Seugne.

→ Ces trois mesures devraient être prédéfinies dans le SAGE en tant qu'attendus et indicateurs de résultats des objectifs du SAGE

Optimiser les réserves pour l'étiage

Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs : Faire le lien entre la nécessaire restauration du réseau hydrographique et le lien entre les nappes (fonction soutien d'étiage notamment) + aménagement du bassin versant, tête de bassin versant. En résumé restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques pour bénéficier des services écosystémiques dont le soutien d'étiage

Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible : Et pas l'inverse. Passe aussi par une restauration des milieux aquatiques.

→ Nouvelle mesure proposée avec 5 gommettes : « Favoriser le remplissage de réserve naturelle (nappe d'accompagnement, zone d'expansion de crue, zone humide)

Assurer la gestion cohérente de l'étiage

Réglementer la gestion quantitative à partir des indicateurs et réseau de suivi : Est-ce vraiment réalisé

Le terme « Réglementer » ne paraît pas adapté. Appliquer la réglementation et aller au-delà.

→ Nouvelle mesure proposée avec 3 gommettes : « Gestion des ouvrages hydrauliques existants en fonctions des usages

Pérenniser et valoriser la cadre collectif

Préciser l'articulation entre SAGE/PGE/Schémas locaux/gestion de crise : Intégrer le PGE dans le SAGE

Le PGE doit devenir une commission de la CLE.

Doit être anticipé en travaillant sur la gouvernance générale du territoire du SAGE + anticiper l'avenir (structurel, compétences, moyens, rayon d'action...) de l'EPTB.

3. Autres remarques :

Sur la carte A0 : « Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs » -> création de réserve de substitution. -> Réutilisation des eaux usées.

Atelier « Gestion des intrants et rejets polluants »

1. Bilan des gommettes :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	Nbre de gommettes				
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	1	0	0	0	1
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	1	2	0	0	3
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	0	2	0	0	2
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	0	5	1	1	7
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	2	5	5	0	12
Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres	0	0	1	5	6

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles	Nbre de gommettes				
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	2	3	1	1	7
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	3	0	5	3	11
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	2	2	2	1	7

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio	Nbre de gommettes				
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	3	0	1	0	4
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	3	6	10	4	23
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	0	0	0	0	0
Faciliter les coopérations entre territoire	0	0	5	1	6

Définir les flux admissibles	Nbre de gommettes				
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	2	0	0	0	2
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	0	1	0	0	1

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	3	5	4	3	15
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin Charente	0	1	0	0	1

Mettre en place un plan d'alerte pollution	Nbre de gommettes				
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	0	1	0	0	1
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	0	1	0	1	2
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	2	1	1	4	8

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique	Nbre de gommettes				
	0	1	0	0	1

Nbre de gommettes	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles				
0	0	0	0	0	0
0	4	3	0	7	
1	3	3	5	12	
2	0	0	0	2	
1	0	3	3	7	

Nbre de gommettes	Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales				
1	1	0	1	3	
3	0	1	1	5	
1	0	2	0	3	
0	4	3	0	7	

Nbre de gommettes	Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles				
0	2	0	0	2	
0	0	1	0	1	
0	1	1	1	3	
3	0	1	4	8	
2	0	0	0	2	
1	0	0	0	1	

Nbre de gommettes	Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes				
0	1	0	0	1	
1	0	0	3	4	
0	1	1	1	3	

Nbre de gommettes	Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif				
1	0	0	1	2	
2	0	0	0	2	
3	2	7	5	17	
1	0	0	0	1	
0	0	0	0	0	

Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC

2. Remarques annotées sur la carte :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses

Actualiser et harmonier les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant : Quel schéma -> AEP. Formulation pas claire

Conforter les retours d'expérience opérationnels issus des programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin : C'est une bonne idée mais ne pas mettre les agriculteurs « dans la boucle »

Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres : Il faudrait donner quelques exemples

Quelle démarche : préciser

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles

Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière : Améliorer la gestion des fossés en connexion avec le cours d'eau. Cette mesure n'est pas de même niveau que des deux autres. + programme EVA de la chambre d'agriculture et du Département 17

Bien mais pas au niveau d'une stratégie de SAGE

→ Aucune de ces trois mesures n'est une action d'adaptation des pratiques

→ Harmoniser la formulation par rapport au non agricole... réduire en adaptant...

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio

Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrant et de l'agriculture biologique : A étendre en zone hors Maec

Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière : Bien mais pas au niveau d'une stratégie de SAGE

Faciliter les coopérations entre territoire : Formulation peu claire (à illustrer d'exemple)

Définir les flux admissibles

Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote : Pas uniquement l'azote. Etendre à d'autres paramètres

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres) : Valoriser en fonction de travaux qui pourraient être engagés. Encore trop de zones blanches sans indicateurs de qualité.

+ de suivi des herbiers aquatiques de macrophytes (indice macrophyte)

Réduire l'utilisation des pesticides non agricole

- Les 4 premières mesures sont très similaires et devraient être réunies en 1 point
- + ajout d'actions vis-à-vis du grand public / habitants

Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes

- + ajouter des actions de partage des enjeux dans ce domaine = mal connu ->niveau de priorité d'action mal cerné

Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'ANC

Prioriser la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (zones à enjeux sanitaire et environnemental) : Egalement trouver des solutions alternatives pour les secteurs urbains non raccordés avec une grande densité (assainissement collectif impossible car trop couteux et individuel trop dense) ex : assainissement alternatif doux